

CHAFFOIS Trois éoliennes

Le projet éolien revu à la baisse

Après l'abandon du projet initial mis à mal par le déplacement d'un couloir aérien militaire, une nouvelle version avec trois éoliennes est à l'étude sur la commune de Chaffois. Instruction en cours.

Crêt Moniot, Val d'Usiers, plaine de l'Arlier, Arçon : les projets éoliens sur le Haut-Doubs suivent tous le même scénario : après l'emballage, ils s'essouffent puis s'asphyxient. "Les premiers contacts avec la mairie de Chaffois remontent en 2006", rappelle Fabrice Gourat, le président

d'Intervent. À l'époque, il s'agissait d'implanter 10 éoliennes alignées sur les communes de Bulle, Bannans et Chaffois. Mais le déplacement du couloir militaire aérien assorti d'un abaissement des altitudes de vol des avions de chasse a tout remis en question, rendant inutile la poursuite du projet dans sa version initiale. Au grand dam des élus de Chaffois. "Avec 8 éoliennes sur 10 implantées sur la commune, on aurait préféré que ce projet aboutisse", regrette Bernard Vuittenez, premier adjoint à Chaffois.

Pas de quoi décourager Intervent. Ce bureau d'études spécialisé dans l'éolien a remis le couvert pour réaliser un nouveau parc de trois éoliennes situé sur le massif du Grand

Bois entre Chaffois et Sombacour. "Par rapport au projet de départ, celui-ci a été décalé en forêt. Chaque milieu a ses avantages et ses inconvénients. Les frais de défrichage sont plus élevés en forêt où il faut aussi prendre en compte la protection de certaines espèces de chauve-souris. Dans les espaces ouverts,

Sensibiliser le grand public à l'importance de cet héritage.

on est aussi soumis à des contraintes environnementales, je pense notamment à la protection des milans. Ici, on se retrouve à moins de 10 km du poste de raccordement le plus proche", explique Fabrice Gourat.



"Le projet sera situé dans le massif du Grand Bois", indique Fabrice Gourat, le président du bureau d'études Intervent.

En 10 ans, la technologie autour de l'éolien a encore évolué, gagnant en efficacité. Coût de production et frais de maintenance moins élevés, rendements supérieurs. Dans les zones comme sur le massif jurassien où le potentiel de vents est plus réduit que sur les littoraux ou dans les grandes plaines, la stratégie consiste désormais à prendre de la hauteur pour capter davantage des courants plus élevés. "Les trois installations n'auront pas toutes la même dimension. Elles feront entre 189 m et 220 m de haut dont 60 m de longueur de pales", poursuit le président d'Intervent. La production est estimée entre 7 et 10 millions de kWh par an, soit la consommation électrique de 5 000 foyers hors chauffage. Depuis la suppression du système des tarifs d'achat préférentiels par les distributeurs

d'électricité, les entreprises fonctionnent différemment. "On vend l'électricité nous-mêmes en participant à des appels d'offres. Pour la construction proprement dite des éoliennes, on travaille avec la société allemande Énercom qui dispose de plusieurs sites de production en France. Le parc de Chaffois sera aux deux tiers Made in France", poursuit Fabrice Gourat en soulignant : "On est au début du projet qui aboutira au mieux en 2025 et de façon plus réaliste vers 2030."

Les études paysagères et sur la biodiversité réalisées à ce jour ont permis à Intervent d'exposer la compatibilité du projet avec son environnement. La demande d'autorisation environnementale a été déposée en préfecture début mai. ■

F.C.

Quid des retombées financières ?

Raymond Perrin comme son premier adjoint Bernard Vuittenez estiment prématuré d'évoquer ces questions car rien n'est encore finalisé de ce côté-là. Deux des trois éoliennes du Grand Bois sont situées sur du terrain communal. Elles feront l'objet de location dont les loyers seront versés à la commune. Les parcs éoliens étant qualifiés d'établissements industriels et d'entreprises de réseaux, ils sont soumis à plusieurs taxes et impôts affectés en moyenne à 70 % au bloc communal (commune de Chaffois et communauté de communes du Grand Pontarlier, 27 % au Département et 3 % à la Région). ■



Les 3 éoliennes de Chaffois seront situées à plus de 1 100 mètres de premières habitations.

HOUTAUD

Les ruchers de l'Arlier

Du miel bio Made in Haut-Doubs

Les Ruchers de l'Arlier
06 42 52 57 27

Ingénieur en environnement, Adrien Turco se tourne progressivement mais sûrement vers l'apiculture bio. Rien que du naturel.

Rien ne prédestinait ce spécialiste en habitat bio-climatique à s'intéresser à la production de miel. Pas de grand-père, de père ou

d'oncle déjà dans la partie. "C'est en aidant un ami apiculteur professionnel que je me suis pris de passion pour les abeilles. J'ai acquis ma première ruche

en 2014", explique Adrien Turco. Soucieux de ne pas griller toutes les étapes dans ce métier aussi passionnant qu'ingrat, il prend le temps de se former,

peaufine son projet... Il possède aujourd'hui une centaine de ruches, ce qui ne suffit pas pour en vivre. "Il en faudrait au moins 250 pour s'en sortir sachant que les rendements en bio sont toujours inférieurs. Ils varient de 15 à 45 kg de miel par ruche en fonction de nombreux paramètres dont les facteurs climatiques. Cette année n'a pas été mirobolante. On sera plutôt aux alentours de 20 kg, heureusement la qualité est là. Je pense passer au stade professionnel d'ici un ou deux ans."

Le jeune trentenaire apprécie tout particulièrement la biodiversité du Haut-Doubs qui offre à l'apiculteur une flore très diversifiée. Il est passé en bio en 2017. Pour prétendre à ce statut, il doit bien sûr remplir un certain nombre de conditions : trouver des zones de butinage en zone de production bio, soigner, nourrir ses protégées avec des produits conformes, utiliser des cadres de ruche en bois, de la cire naturelle d'opercule...

Intéressé par les échanges d'informations, le partage d'expérience, il fait partie d'un groupe d'apiculteurs bio qui se réunit deux fois par an. "La

démarche est centralisée au niveau d'Interbio. Il nous arrive parfois de s'arranger pour des commandes groupées." Le bio impose aussi beaucoup d'autonomie. Face à la difficulté de trouver des reines 100 % bio, l'apiculteur d'Houtaud a créé son propre élevage et assure lui-même sa sélection. "En bio, on ne peut pas vraiment parler d'élevage. Je préfère annoncer que je travaille avec les abeilles. Je n'ai pas du tout envie de les exploiter pour les épuiser. Je n'installe pas plus de 25 ruches par emplacement pour éviter qu'elles soient en concurrence. Au total, je travaille sur 5 à 6 emplacements situés pour l'essentiel dans le Haut-Doubs. Je fais juste une transhumance pour le miel de châtaigne en Haute-Savoie. En hiver, je descends toutes les ruches dans la vallée de la Loue", poursuit celui qui commercialise sa production sous l'enseigne Les Ruchers de l'Arlier.

Il fonctionne beaucoup en vente directe et livre quelques enseignes de produits bio. Sept variétés figurent au catalogue des Ruchers de l'Arlier : fleurs sauvages, pissenlit, tilleul, châtaigne, sapin, montagne et forêt. La miellerie est installée sur les hauteurs des Alliés. Un secteur qui lui convient car encore très préservé et où il espère s'installer un jour plus durablement. ■

F.C.

Soucieux de ne pas épuiser ses abeilles, Adrien Turco n'installe pas plus de 25 ruches par zone de butinage.



"Cette année n'a pas été mirobolante."